

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 4 JUILLET 2022



COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Publié le **07 JUL. 2022**

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 28 juin 2022
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° D2022_072

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : Mme Sonia FRIOLL

OBJET
OCTROI D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE À
L'ASSOCIATION DES
ORGUES DE L'IMMACULÉE
CONCEPTION DE CALUIRE
(AOICC)

Etaient présents :
M. COCHET, M. TOLLET, Mme MAINAND, M. THEVENOT, Mme BLACHERE, M. JOUBERT, M. CIAPPARA, Mme HAMZAOUI, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme GOYER, M. DIALLO, Mme DEL PINO, Mme GUGLIELMI, M. TAKI, Mme LINARES, M. BALANCHE, Mme BRAC DE LA PERRIERE, Mme COTON, Mme CHANDIA, M. PROTHERY, M. JUENET, M. MANINI, M. KRIEF, M. JOINT, Mme LE CARPENTIER, M. GILLARD, Mme HEMAIN, M. ATTAR BAYROU, M. MATTEUCCI, M. DEYGAS, M. TROTIGNON, M. AURELLE
M. COUTURIER (par proc. à M. TOLLET), Mme WEBANCK (par proc. à Mme MAINAND), Mme CRESPIY (par proc. à Mme BLACHERE), M. GUERIN (par proc. à M. CIAPPARA), Mme CORRENT (par proc. à Mme GOYER), Mme BILLA (par proc. à M. MICHON), M. FAIVRE (par proc. à M. GILLARD), M. BLANC (par proc. à M. ATTAR BAYROU), Mme VERNAY (par proc. à M. THEVENOT)

Etai(en)t absent(s) :
Mme GEHIN

PREFECTURE
Accusé de réception
Reçu le **07/07/22**
Identifiant de l'Acte :

063-216900360-20220704-D2022_072-25

Rapport de : Frédéric JOUBERT

L'Association des Orgues de l'Immaculée Conception de Caluire (AOICC), créée en 1998, a pour objet de favoriser l'utilisation de l'instrument situé au sein de l'église Immaculée Conception dans le cadre de toute animation musicale et organique.

Son rôle est d'animer les liturgies, d'organiser des concerts, d'encourager la formation de nouveaux organistes et de proposer des animations dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine organisées en septembre.

Pour la vingtième année de l'arrivée de l'Orgue de Caluire, l'AOICC prépare l'organisation d'un concert. Initialement prévu en mars 2021, ce concert a dû être reporté du fait du contexte sanitaire; Il est programmé le Samedi 15 Octobre 2022.

Le grand organiste Loïc Mallié, titulaire de l'orgue de la Trinité à Paris et Professeur d'orgue au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, présent lors de l'installation de l'orgue en 2001, sera à nouveau présent pour ce concert des 20 ans.

Par ailleurs, l'association coordonne les remises en état des orgues de la commune et doit notamment faire accorder l'orgue de l'église de Saint-Clair.

Dès lors, la Ville souhaite apporter son soutien à l'association pour favoriser le maintien de ce patrimoine.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 42 voix pour,

- D'ALLOUER une subvention exceptionnelle à l'Association des Orgues de l'Immaculée Conception de Caluire (AOICC) de 2 300 €, répartie comme suit :

- 2 000 € pour organiser le concert des 20 ans de l'orgue,
- 300 € pour accorder l'orgue de l'église de Saint Clair.

- DE DIRE que la dépense correspondante sera imputée au compte fonction 311 nature 6745 du budget de l'année en cours.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET

07 JUL 2022



DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.